

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

1 : Identification de la substance/préparation et de la société

1.1 IDENTIFICATION DU PRODUIT

NOM DU PRODUIT : Bougies en spirale (Réf. : 400103-400196+400199+400221-400267, 400350-400355), Bougies en anneau (400218-400220+400268-400275), Bougies fines (400197+400215+400216), Bougies (81004.01.00-81004.01.14), Bougies numérotées (81004.01.15-81004.01.24), Bougies figuratives (81004.01.25-81004.01.38)

1.2 UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

Bougies à usage décoratif

1.3 COORDONNÉES DE LA SOCIÉTÉ :

NOM : Rico Design GmbH & Co. KG

ADRESSE : Industriestr. 19-23, 33034 Brakel, Allemagne, www.rico-design.com

1.4 NUMÉRO D'URGENCE

TÉL. : +49 (0)5251 2882 500 - pendant les heures d'ouverture des bureaux, de 9 h à 16 h

2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Conformément à la classification prévue par le règlement (CE) n° 1272/2008, le produit n'est pas classé comme substance dangereuse.

2.2 Éléments d'étiquetage :

Pictogrammes de danger : aucun

Mention d'avertissement : aucune

Mentions de danger : aucune

Conseils de prudence : aucun

2.3 Autres dangers : sans objet

3. Composition/informations sur les composants

3.1 Substances Informations non pertinentes.

3.2 Mélanges.

*Nom de l'ingrédient	*Numéro CAS	N° CE	*Proportion	
Cire de paraffine	8002-74-2	232-315-6	>99 %	Non classé
Divers pigments	Divers	Divers	< 1 %	Non classé

Conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et à ses modifications. Non classé comme substance dangereuse.

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

4. Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Après contact avec la peau : sans objet en situation normale.

Après contact avec les yeux : Rincer abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin en cas de malaise.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.
. Consulter un médecin en cas de malaise.

Après inhalation : Transporter la victime à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle et consulter immédiatement un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Voir la section 11

4.3. Indication d'une attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire :

Traiter selon les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction appropriés

Dioxyde de carbone, poudre d'extinction, mousse ou jet d'eau.

5.2 Dangers spécifiques liés à la substance ou au mélange

Aucune autre information pertinente n'est disponible

5.3 Conseils aux pompiers

1. Comme pour tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome (homologué MSHA/NIOSH ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. Mesures en cas de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter d'inhalier les vapeurs, les brouillards ou les gaz.

6.2 Protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'eau, les égouts, les sous-sols ou les espaces confinés.

6.3 Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Contenir le déversement, le ramasser, puis le placer dans un récipient en vue de son élimination conformément à la réglementation locale.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir la section 7 pour plus d'informations sur la manipulation en toute sécurité.

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre lors de la manipulation

Mesures de protection :

Éviter tout contact avec les yeux et la peau. Éviter l'ingestion et l'inhalation.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les incompatibilités

Conserver à l'écart des matières incompatibles décrites à la section 10

7.3 Utilisation(s) finale(s) spécifique(s)

Outre les utilisations mentionnées dans les premières parties, il n'existe aucune autre utilisation finale spécifique imprévue.

8. Paramètres de contrôle

8.1 Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune limite disponible

Valeurs limites biologiques :

Ce produit ne contient aucune substance dangereuse pour laquelle des limites biologiques ont été fixées par les organismes de réglementation.

Méthodes de surveillance :

1. EN 14042 Atmosphères de travail. Guide pour l'application et l'utilisation des procédures d'évaluation de l'exposition aux agents chimiques et biologiques.
2. GBZ/T 160.1~GBZ/T 160.81-2004 Détermination des substances toxiques dans l'air des lieux de travail (norme de la série).
3. MDHS 88 Composés organiques volatils dans l'air. Méthode de laboratoire utilisant des échantillonneurs à diffusion, la désorption par solvant et la chromatographie en phase gazeuse.

Niveau dérivé sans effet (DNEL)

Aucune information disponible

Concentration prévisionnelle sans effet (PNEC)

Aucune information disponible

8.2. Mesures techniques

1. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les espaces confinés.
2. Veiller à ce que des douches oculaires et des douches de sécurité soient situées à proximité du poste de travail.
3. Utiliser des équipements électriques, de ventilation et d'éclairage antidéflagrants.
4. Mettre en place une issue de secours et une zone nécessaire à l'élimination des risques.

8.3 Équipement de protection individuelle

Exigences générales : aucune exigence particulière, veuillez consulter la description ci-dessous

Protection des yeux : en situation normale, aucune protection des yeux n'est nécessaire.

Protection des mains : En situation normale, la protection des mains n'est pas nécessaire.

Protection respiratoire : En situation normale, une protection respiratoire n'est pas nécessaire.

Protection de la peau et du corps : En situation normale, la protection de la peau et du corps n'est pas nécessaire.

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

Aspect	solide	Inflammabilité spontanée	Le produit n'est pas auto-inflammable.
Couleur	variable	Propriétés explosives	Le produit ne présente aucun risque d'explosion
Odeur	Odeur faible	Propriétés oxydantes	Indisponible
PH	Non disponible	Pression de vapeur	Non disponible
Point d'ébullition/intervalle d'ébullition	Non disponible	Densité relative	Non disponible
Point de fusion/intervalle de fusion	> 60 °C	Solubilité dans l'eau	Insoluble
Point d'éclair	Non disponible	Coefficient de partage	Non disponible
Inflammabilité	Non	Autres	Non

9.2 Autres informations

Risques physiques : Non disponible

10. Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité.	Stable dans des conditions normales
10.2. Stabilité chimique.	Stable à température ambiante et dans des conditions de stockage normales.
10.3. Possibilité de réactions dangereuses.	Aucune dans des conditions normales de traitement
10.4. Conditions à éviter	Matériaux incompatibles. Sources d'incendie et de chaleur
10.5. Matières incompatibles	Alcalis, sodium, calcium et autres métaux actifs, halogènes, oxydes métalliques, oxydes non métalliques, halogénures d'acyle et phosphures métalliques. Métaux actifs, alcools, aldéhydes, disulfure de carbone, carbone, soufre, phosphore, bore, agents réducteurs, acétylènes métalliques et carbonates métalliques.
10.6. Produits de décomposition dangereux	Aucune donnée disponible

11. Informations toxicologiques

11.1 Toxicité aiguë

N° CAS	Voie d'exposition	Type d'essai	Espèce observée	Dose
8002-74-2	Oral	DL50	Rat	> 5000 mg/kg
	Cutanée	DL50	Lapin	> 3600 mg/kg
13463-67-7	Par voie orale	DL50	Rat	> 10 000 mg/kg
	Cutané	DL50	Lapin	> 10 000 mg/kg

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

	Inhalation	CL50/4H	Rat	> 5,09 mg/L
--	------------	---------	-----	-------------

11.2 Cancérogénicité

Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

11.3 Autres

Corrosion/irritation cutanée : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Lésions oculaires graves/irritation : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation cutanée : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Sensibilisation respiratoire : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

STOT - exposition unique : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

STOT – exposition répétée : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Risque par aspiration : D'après les données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Mutagénicité sur les cellules germinales : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

Toxicité pour la reproduction (autre) : Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis

12. Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique aiguë

Aucune donnée disponible

Toxicité aquatique chronique

Aucune donnée disponible

12.2 Persistance et dégradabilité

Composant	N° CAS	Persistance (eau/sol)	Persistance (air)
Dioxyde de titane (P.W.6)	13463-67-7	Élevée	Élevé

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composant	N° CAS	Potentiel de bioaccumulation	Remarques
Dioxyde de titane (P.W.6)	13463-67-7	Faible	BCF = 10

12.4 Mobilité dans le sol

Composant	N° CAS	Mobilité dans le sol	Coefficient de partage (Koc) (Koc)
Dioxyde de titane (P.W.6)	13463-67-7	Faible	23,74

12.5 Résultats de l'évaluation PBT et vPvB

N° CAS	Composant	Résultats de l'évaluation PBT et vPvB (conformément au règlement (CE))

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

		n° 2015/830
13463-67-7	Dioxyde de titane (P.W.6)	non PBT/vPvB

12.6 Autres effets néfastes

La substance présente un très faible potentiel de réchauffement global.

La substance ne présente aucun potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Directive 2008/98/CE (directive-cadre relative aux déchets)

Avant l'utilisation prévue

Propriétés des déchets qui les rendent dangereux : Substances non dangereuses

Opérations d'élimination : il est recommandé de recourir à l'incinération.

Opérations de valorisation : Aucune

Codes de déchets / désignations de déchets selon le CED / l'AVV : Non

Après utilisation

Propriétés des déchets qui les rendent dangereux : Substances non dangereuses

Opérations d'élimination : il est recommandé de recourir à l'incinération.

Opérations de valorisation : Aucune

Codes de déchets / désignations de déchets selon le CED / AVV : Non

14. Informations relatives au transport

	Transport terrestre transport (ADR/RID)	Voies voies navigables (ADN) (ADN)	Transport (IMDG) (IMDG)	Transport aérien (OACI-TI / IATA-DGR)
14.1 N° ONU	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES
14.2 Nom d'expédition ONU	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES
14.3 Classe de danger pour le transport	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES	NON RÉGLEMENT É POUR LE TRANSPORT DE MARCHANDISES DANGEREUSES
14.4 Groupe d'emballage	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet



Fiche de données de sécurité

conformément à la directive 1907/2006/CE, article 31

Page 7 / 8

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

14.5 Dangers pour l'environnement	Non	Non	Non	Non
--	-----	-----	-----	-----

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune précaution particulière n'est requise.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au code IBC

Sans objet, marchandises emballées.

Date de révision : 28/05/2026

Version : 1.0

Date d'impression : 5/28/2026

15. Informations réglementaires

15.1 Inventaire international des produits chimiques

Directive 2009/104/CE – utilisation des équipements de travail

Directive 99/92/CE – risques liés aux atmosphères explosives

Directive 92/58/CEE – signalisation de sécurité et/ou de santé

Directive 89/656/CEE – utilisation des équipements de protection individuelle

Directive 89/654/CEE – Exigences relatives au lieu de travail

Règlement REACH, annexes XIV et XVII – aucun des ingrédients n'est répertorié

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée.

16. Autres informations

Abréviations et acronymes

CAS – Chemical Abstracts Service	CMR – Substances cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction
DNEL – Dose sans effet dérivée	CIRC – Centre international de recherche sur le cancer
	PNEC – Concentration prédite sans effet
LC 50 – Concentration létale à 50 %	LD 50 - Dose létale 50 %
NOEC - Concentration sans effet observé	EC 50 - Concentration efficace à 50 %
PBT – Persistant, bioaccumulable, toxique	POW - Coefficient de partage octanol/eau
BCF - Facteur de bioconcentration (BCF)	vPvB - très persistant, très bioaccumulable

Phrases P, H et EUH pertinentes (numéro et texte intégral)

Aucune phrase pertinente.

Avertissement

Cette fiche de données de sécurité (FDS) a été établie conformément au règlement REACH ; les données qu'elle contient proviennent de bases de données internationales faisant autorité et ont été fournies par l'entreprise. Les autres informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Nous nous efforçons de garantir l'exactitude de toutes les informations.

Toutefois, en raison de la diversité des sources d'information et des limites de nos connaissances, ce document est uniquement fourni à titre de

. Les utilisateurs doivent évaluer par eux-mêmes si ces informations sont adaptées à leur situation particulière à ces fins. Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de frais résultant de, ou liés de quelque manière que ce soit à, la manipulation, le stockage, l'utilisation ou l'élimination du produit.

FIN